



# Info Luttones

N°17  
10 septembre 2018

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

[Infoluttones76@orange.fr](mailto:Infoluttones76@orange.fr)

***C'est le moment, d'affirmer les revendications, hausse des salaires et des pensions, défense des emplois de la Sécu et des retraites...***

***GRÈVE LE 9 OCTOBRE !!***



**Pour les riches, c'est l'explosion des dividendes versés aux actionnaires : +13% de hausse au niveau mondial au 2ème trimestre (soit 493 milliards de dollars). En France + 23% (soit 50,9 milliards d'€ pour les dividendes aux actionnaires au 2ème trimestre). Pour les actionnaires, les employeurs et les banquiers, qui touchent « un pognon de dingue », le Premier Ministre annonce de nouveaux cadeaux fiscaux (CICE, CIR...)**

Pour les salariés, les retraités, les chômeurs, les jeunes et les familles populaires le gouvernement dicte une avalanche de mesures antisociales et d'appauvrissement :

- Gel des pensions et des prestations sociales, alors que l'inflation repart.

- Projet de baisse très forte des allocations chômage.

- Attaque contre la sécu et l'accès aux soins, au point d'envisager de supprimer les revenus pendant les arrêts de travail.

- Destruction d'emplois, fermetures et privatisation dans les services publics (CAP 22).

- Destruction d'emplois, restructuration, dans l'industrie et des secteurs tels le commerce.

- Barrages contre le droit aux études et l'accès à l'Université pour les jeunes.

***Et le gouvernement Macron-Philippe, bien que discrédité, annonce un projet de loi pour imposer un « régime Universel de retraite par points ». Un ex premier Ministre expliquait : « Le système par point, en réalité, permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : baisser chaque année la valeur des points et diminuer le niveau des pensions » (déclaration de Fillon en 2016 devant les patrons).***

***Le régime universel voulu par le gouvernement mettrait fin aux 42 régimes de retraite existants. Ce serait une***

***individualisation ouvrant la voie à la capitalisation. Tous les salariés du public et du privé seraient perdants. Le gouvernement Philippe dévoilera le projet de loi devant les syndicats début octobre.***

L'heure est à la défense de toutes les conquêtes sociales de tous les droits élémentaires aujourd'hui menacés. L'heure est à l'unité pour les revendications concernant les salaires, les emplois, et la protection sociale.

La CGT, FO, Solidaires, l'UNEF et l'UNL, appellent à faire du 9 octobre prochain une puissante journée de mobilisation nationale et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne.

En Seine Maritime, la CGT, FO, Solidaires, la FSU, l'UNEF... appellent à préparer la GRÈVE et la mobilisation le 9 octobre, en organisant des diffusions auprès des salariés des jeunes et de la population, en tenant des Assemblées et des réunions d'information dans les entreprises pour alerter sur les mesures en préparations, à discuter des revendications et des moyens d'agir le 9 octobre et au-delà si Macron-Philippe ne reculent pas.

Pascal Morel  
Secrétaire Général de l'UD CGT 76



### RENAULT CONDAMNÉ !!

**INFOLUTTES76 :** Nous entendons parler d'embauches à Renault Cléon et d'investissements, qu'en est-il vraiment ?

**William Audoux :**

Il y a d'un côté des investissements dans « l'embellissement de l'usine », peinture, remise en état de salles de repos, résine au sol dans les ateliers... le cadre de travail, tout du moins visuellement, s'est amélioré. Il y a également eu ouverture du bureau d'embauches. Embauches

qui ne compensent pas les départs et qui reste ridicule comparé aux nombre de précaires sur le site.

Et il y a l'envers du décor, une précarité qui ne cesse de s'accroître, avec plus de 1700 intérimaires en moyenne et plus de 400 prestataires avec des conditions de travail qui se détériorent : Non remplacement des départs, augmentation des cadences et de la charge de travail qui touchent toutes les catégories de salariés. Cette situation ne cesse de se dégrader depuis la mise en place de l'accord de compétitivité de 2013.

**IL76 :** Que contenait cet accord et quelles ont été les conséquences pour les salariés ?

**William Audoux :**

En 2013, la direction a mis en place un accord de compétitivité, dans lequel, elle supprimait, entre autre, 21 jours de RTT pour les salariés en équipe et 18 jours de RTT pour les salariés de nuit, soit un mois de travail gratuit tous les ans.



Cet Accord a été signé par la CFTD, CFE/CGC et FO, pour soi-disant «sauvez des sites et avoir des productions supplémentaires», seule la CGT a combattu cet accord...

A l'appel de la CGT, 40 salariés de Cléon et 40 de Flins ont décidé d'aller en justice pour demander le remboursement des jours volés depuis 2013. Le conseil de prud'hommes de Versailles vient de rendre son verdict et donne raison aux salariés et à la CGT. Les conclusions sont claires ! Extrait du rendu de jugement : Attendu que la SAS Renault ne démontre pas les compensations réelles dont les salariés des établissements de Cléon et Flins auraient bénéficié au regard de la perte des avantages consentis dans l'accord de 1999...

En conséquence, le conseil de prud'homme condamne Renault à payer à chaque salarié qui a saisi le conseil des prud'hommes, avec la CGT, la somme équivalente à la perte des jours de RTT depuis 2013.

**IL76 :** Cette victoire des salariés est un véritable constat d'échec pour la Direction et les syndicats signataires ?

**William Audoux :** En effet, contrairement à ce que martèlent la direction et les autres syndicats, il n'y a eu aucune compensation à la signature de cet accord de régression sociale, les autres syndicats et la direction sont incapables de prouver que cet accord a permis de sauver des sites et de ramener des productions, et c'est bien normal puisque c'est faux !!!

Sans surprise, La direction de Renault a fait appel de cette décision, mais c'est déjà une sacrée victoire. Nous allons bien sûr informer l'ensemble des salariés du site. La CGT demande toujours la restitution à l'ensemble des salariés des 21 et 18 jours de RTT volés en 2013.

**L'AVENIR APPARTIENT  
À CEUX QUI LUTTENT !**



## RETRAITE : NON À LA RETRAITE PAR POINTS

Les 10 000 tracts contre la retraite par points mis à disposition des syndicats par l'Union Départementale CGT sont tous en cours d'utilisation. D'autres syndicats demandent à disposer de ce tract. Un nouveau tirage est possible assez rapidement.

Pour que tout matériel imprimé soit utilisé, faites nous savoir rapidement combien de tracts, recto-verso en couleur «Non à la retraite par points», vous souhaiteriez retirer à l'UD.

**Dès à présent, organisons partout des plans de travail avec visites des services et distributions publiques !!**



Bon accueil ce jeudi matin au giratoire de «Pétropolis» pour une distribution de 1500 tracts, par l'UL de Couronne-Quevilly

Fin 2017, le Président des riches (Macron) a nommé un « Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites » : Monsieur Delevoye. Celui-ci travaille sur un projet de loi pour 2019 qui supprimerait les régimes actuels de retraite et les remplacerait par un « Système universel par points »

**Actuellement le montant de la retraite est prévisible et garanti. Il est accroché solidement aux salaires**

Le salarié peut s'adresser à la CARSAT ou à son régime particulier, pour connaître quel sera le montant définitif de sa retraite de base. Il s'agit d'une retraite à prestations définies.

Le montant de cette retraite, selon la durée validée, est calculé en partant du salaire perçu (la moyenne des 25 meilleures années pour le régime général, l'indice des 6 derniers mois pour la Fonction publique...).

**La retraite par POINTS, c'est la fin du montant de pension garanti.**

Avec la bascule vers un système par points, la seule certitude sera le niveau de cotisation pour acquérir des points. Le montant de la pension, lui, ne sera connu qu'au moment du départ en retraite, en découvrant la valeur en cours des points, selon les données économiques et démographiques du moment. Le salarié pourra partir en retraite avec une pension amputée ou être contraint à partir plus tard.

Quand Macron parle « égalité », les riches peuvent dormir tranquilles.

Toutes les réformes des retraites, depuis 25 ans, ont retiré des droits aux salariés, du public et du privé, ont allongé les durées de cotisations nécessaires, ont baissé les pensions, ont obligé les salariés à retarder leur âge de départ : les mesures Balladur de 1993 qui ont frappé les salariés du privé, la réforme de 2003 qui a fait sauter les 37,5 annuités, la réforme de 2010 qui a repoussé l'âge de départ... etc.

Chaque fois le gouvernement a parlé « égalité » pour retirer des droits. Chaque recul pour les salariés du privé a été suivi de reculs pour les salariés du public, et vice versa.

Avec la retraite par points, tous les salariés, tous les pensionnés seraient perdants.

C'est pourquoi, l'Union départementale CGT de Seine Maritime, a affirmé dans son Congrès de juin que l'heure est à préparer la mobilisation pour défendre nos régimes de retraite et dire nettement :

NON au projet Delevoye-Macron de retraite par POINTS !

NON à la baisse généralisée des pensions.

Maintien de tous les régimes de retraite, dont les régimes particuliers et le Code des pensions civiles et militaires.

Il faut bloquer ce projet destructeur

Pour télécharger le tract, c'est [ici](#)



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE À OISSEL

Plus de 150 syndiqués de Seine-Maritime se sont réunis le 30 Août dernier au Palais des Congrès de Oissel. Une cinquantaine de syndicats étaient représentés, ainsi que 7 UL et l'USR.

Au delà des questions stratégique, l'assemblée a décidé à l'unanimité de réussir le 9 octobre, en organisant au sein des UI , dans les entreprises des AG de rentrée et montrer qu'en cette rentrée, la CGT est belle et bien en ordre de marche ! ON NE LÂCHE RIEN !





## FONCTION PUBLIQUE : LE 6 DÉCEMBRE, JE VOTE CGT !

Les agents de la fonction publique, titulaires et contractuels, éliront en fin d'année leurs représentants dans les instances paritaires. Un enjeu majeur qui concerne toute la CGT ! (Reprise de l'interview de David Gistau)

**Pourquoi les prochaines élections dans la fonction publique constituent-elles un enjeu majeur ?**

DG : Ces élections offrent la possibilité à plus de 5 millions d'agents de s'exprimer pour l'organisation syndicale de leur choix. Il s'agit donc d'un moment démocratique important. Pour la CGT, l'enjeu est de conforter sa place de 1<sup>re</sup> organisation syndicale dans la fonction publique, mais aussi de rester la première organisation syndicale française tous secteurs confondus : public-privé.

**Quels sont les objectifs de la campagne #le6decembrejevotecgt ?**

Il y a encore beaucoup trop d'endroits où les agents titulaires ou contractuels n'ont pas la possibilité de voter CGT parce qu'elle n'est pas implantée. Nous avons donc besoin de renforcer notre présence car sans liste CGT pas de vote CGT ! La première phase de la campagne est donc de rechercher des candidates et des candidats, et bien évidemment de renouveler notre présence là où nous le sommes. Un travail croisé entre toutes les structures de la CGT : unions locales, unions départementales, comité régionaux, fédérations sera mené afin d'inviter le plus grand nombre d'agents à choisir le vote CGT, en partant de leurs préoccupations quotidiennes.

**Quelles sont leurs préoccupations quotidiennes ?**

Le gel du point d'indice, les manques d'effectifs, les manques de moyens humains et matériels comme l'actualité le montre par exemple dans les Ehpad, la précarité, les inégalités, le temps de travail... ce qui a toujours fait la force de notre organisation, c'est de ne pas parler à la place des agents mais bien en leurs noms. En tenant compte de leurs préoccupations, on est en phase avec ce qui rythme leur quotidien. Faire progresser le vote CGT, c'est être en capacité de créer un rapport de force, et d'obtenir des droits nouveaux.

Le collectif service public de Seine-maritime a mis à votre disposition un site «boîte à outils» où vous pourrez y trouver l'argumentation, le matériel nécessaire pour aller au devant des agents et les appeler à voter CGT aux prochaines élections du 6 décembre : <http://www.cgts76.com/>



**FIER-E-S**  
D'ÊTRE  
**FONCTIONNAIRES !**

NUMÉRO SPECIAL RENTRÉE

# nvo

3€

LE MAGAZINE DES MILITANTS DE LA CGT  
SEPTEMBRE 2018



## SERVICES PUBLICS NOTRE BIEN COMMUN

### ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

DÉCODAGE

Réforme

des retraites

CINÉMA

Infirmières

en apprentissage

DOSSIER

Le socle social

européen

PARUTION LE 4 SEPTEMBRE 2018

[nvoboutique.fr](http://nvoboutique.fr)



# DERNIÈRE MINUTE : la Fédération du Commerce APPELLE LE 9 OCTOBRE !

Les lois antisociales marquées du sceau MACRON produisent leurs effets. Le patronat, abreuvé d'argent public, a les cartes en main pour sacrifier des emplois par milliers sur l'autel de la rentabilité. Dans le secteur du commerce et des services, cette logique capitaliste tourne à plein régime en toute impunité.

La liste des entreprises qui choisissent de tailler à la machette dans leurs effectifs ne cesse de s'allonger : Happychic (Jules, Brice, Bizzbee), Carrefour (Hypermarchés, Proximité), Auchan, Sysco, Décathlon, Flunch, Conforama, Maxi Toys, Bodyguard, Intermarché, La Grande Récré, Groupe Barrière, Pimkie, Kéria, Tati...

Elles ont toutes en commun d'avoir touché des millions d'euros à travers le CICE, à travers les exonérations de cotisations sociales, et d'avoir versé en dividendes autant de millions !

Elles détournent au profit d'actionnaires les richesses créées par les travailleurs, et tentent de banaliser le travail du dimanche et de nuit : leur appétit est insatiable.

La Fédération CGT Commerce et Services dénonce ce hold-up économique et social ! Il est urgent pour les salarié.e.s de prendre leurs affaires en main, car l'argent existe bel et bien pour mettre en œuvre nos propositions :

**32 heures par semaine**

**Embauches en CDI à temps complet**

**1800€ dès le premier niveau d'emploi**



**STOPPONS LES  
CHAROIGNARDS  
DESTRUCTEURS  
DE L'EMPLOI !**

## SAIPOL ET UN SOUS-TRAITANT LA SNAD ONT ÉTÉ MIS EN EXAMEN POUR HOMICIDE INVOLONTAIRE APRÈS L'EXPLOSION QUI AVAIT FAIT DEUX MORTS À DIEPPE LE 17 FÉVRIER DERNIER.



**Saipol, filiale du numéro un français des huiles de table Avril, et un sous-traitant la SNAD, ont été mis en examen pour homicide involontaire. Cela fait suite à l'explosion qui avait fait deux morts à Dieppe le 17 février dernier. Les deux entreprises ont été mises en examen le 24 juillet pour homicide involontaire par la violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence, a précisé à l'AFP Yves Dupas, procureur de la République.**

Le groupe Avril a estimé «qu'aucune responsabilité ne peut être retenue à ce stade». La SNAD (Société normande d'assainissement et de dépollution) n'a pu être jointe.

Deux salariés de la SNAD, âgés de 25 et 44 ans, étaient morts le 17 février dans l'usine Saipol de Dieppe «dans un contexte accidentel en rapport avec deux détonations et un incendie majeur sur le site», selon le procureur.

### **Des outils non réglementaires à l'origine de l'explosion ?**

La SNAD intervenait «dans le cadre d'une opération de maintenance d'urgence», pour débloquer un extracteur de graines, «gêné par un amas de détritrus», selon M. Dupas. L'usine dieppoise recelait de l'hexane, un solvant qui peut être inflammable à l'état gazeux.

Selon des éléments de l'enquête dont l'AFP a pris connaissance, une lampe frontale et une spatule utilisées lors de l'intervention ne respectaient pas la norme réglementaire requise dans les zones à atmosphère explosive (ATEX). «Ils pourraient être à l'origine de la source d'inflammation dans l'atmosphère rendue explosive au fil de l'intervention», a indiqué à l'AFP une source proche du dossier.

Selon ces mêmes éléments d'enquête l'un des deux salariés décédés ne portait pas, au moment de l'explosion, d'explosimètre. «Le fils de mon client n'était même pas titulaire des formations nécessaires pour intervenir dans des zones ATEX», a affirmé David Verdier, avocat d'Éric Frontin, le père d'Alexandre Frontin, 25 ans, tué par l'explosion.

### **La CGT «satisfaite»**

La CGT de Seine-Maritime est «satisfaite» de ces mises en examen «mais il faut désormais rechercher les responsabilités pénales des dirigeants, notamment ceux du groupe Saipol-Avril», a affirmé Gérald Le Corre, un des responsables départementaux du syndicat.

L'usine Saipol transformait des graines, principalement de colza, pour en faire de l'huile utilisée dans la fabrication de biodiesel, et des tourteaux pour l'alimentation animale. L'installation n'est pas classée Seveso mais seulement soumise à autorisation administrative d'exploitation.

L'usine est toujours à l'arrêt et la plupart des 40 salariés au chômage technique, selon Avril.



## La lettre de l'IHS CGT 76 - Edition septembre 2018 - N° 1

### Le billet

Voici le N° 1 de notre nouvelle publication électronique, destinée à l'ensemble de nos adhérents et plus largement à tous ceux concernés par l'histoire sociale.

Elle fixe l'objectif pour notre IHS CGT 76 d'être toujours plus réactif, plus près de nos adhérents, toujours plus en résonance avec l'actualité. Cette publication sera mensuelle. Elle complètera et prolongera notre fil rouge papier et notre site internet.

Faites nous part de votre avis, communiquez nous les adresses courriels de vos amis, organisations, nous nous ferons un plaisir de la leur adresser, et ainsi de partager notre histoire commune.

**Jacky Maussion - Président**

### Nos rendez vous :

30 août à Oissel - Palais des congrès  
Stand IHS CGT 76 à l'assemblée de rentrée UD CGT 76  
06 septembre réunion du Conseil scientifique de l'IHS CGT 76  
10 septembre rencontre bureau IHS-Bureau de l'UD CGT 76  
Fin septembre à Elbeuf : Expo débat 1968 – 2018 la CGT au cœur des luttes.

### A vos archives :

En partenariat avec l'IHS CGT Mines Énergie, nous recherchons des témoignages, des photos, sur l'accueil des enfants des mineurs par les familles de notre département lors des grandes grèves de 1963. Ce dur conflit se termina victorieusement grâce, en particulier, au formidable soutien populaire qu'il connut. Il fera l'objet d'une publication par nos camarades de l'IHS Mines Énergie - **contact : Pierre LEBAS 06 86 80 71 84**

### Sommaire :

Cycle Cinéma : La paix et la solidarité internationale

Le Chant des Marais

Pour consulter notre site,  
Visiter nos archives,  
Suivre l'actualité de l'IHS  
CGT 76

[Cliquez ici](#)



### fil rouge N° 66

Il arrivera dans votre boîte aux lettres vers le 20 septembre

Dossier :

Luttes pour la paix et la solidarité internationale - Guerres coloniales  
Témoignages : Roland Ricouard  
Jean Garraud

Les Jeannettes

Compte rendu AG

Conférence Bernard Thibault

**Institut d'Histoire Sociale CGT 76 – Nous contacter**

Siège : 161 rue Pierre Corneille 76300 Sotteville Les Rouen - Courriel : [ihscgt76@bbox.fr](mailto:ihscgt76@bbox.fr) – Tel 09 82 40 45 19  
Rouen: Maison peuple 161 rue Pierre Corneille 76300 Sotteville les Rouen permanence tous les jeudis de 14 H à 17 H  
Le Havre : Cercle Franklin 119 cours de la république - permanence tous les mercredis de 14H30 à 17H30



L'engagement de la CGT, depuis son origine, aux côtés des peuples agissant pour leur indépendance, et son soutien inébranlable aux peuples luttant pour leur liberté, face à un impérialisme tout puissant, n'hésitant même plus à bafouer le droit international, comme dernièrement au Moyen Orient, fait partie de son ADN.

Nous ne l'affirmerons jamais assez, la guerre n'améliore jamais la situation des travailleurs. Elle est au contraire le terreau fertile de tous les extrémismes : racisme, fascisme, intégrisme...

Notre solidarité, notre soutien aux peuples luttant pour leur liberté, leur droit de choisir librement leurs dirigeants ; hier en Afrique du Sud, au Chili, en Espagne, en Grèce .... ; Aujourd'hui en Palestine, au Sahara occidental, aux migrants chassés de leurs pays par les guerres, la misère, la famine conséquence entre autre des changements climatiques, est une tradition qui honore le Mouvement Syndical.

Agir pour la paix, c'est aussi agir pour le désarmement nucléaire et toutes les autres armes guerrières. Comment ne pas être révolté d'entendre nos gouvernants nous expliquer, à longueur de journée, qu'il n'y a plus d'argent pour satisfaire les besoins du service public : transport, santé, éducation, culture..., alors que les budgets militaires explosent ? Ces derniers ont plus que doublé depuis quinze ans pour atteindre, selon la recommandation de l'OTAN, un minimum de 2 % du PIB de chaque pays membre.

Le syndicalisme peut être à l'image de « l'appel des cents pour la paix » initié entre autre par Georges Séguy au début des années 1980, un formidable moteur pour éveiller les consciences, refuser la terreur, exiger un monde sans guerre. Notre Institut d'Histoire Sociale **CGT 76**, en partenariat avec le mouvement de la paix et l'ARAC s'y engage.



## **AVOIR 20 ANS DANS LES AURES**

**Le Jeudi 15 novembre -18 heures**

Débat avec la participation\* de Jacky Maussion Président de l'IHS CGT 76, Serge Laloyer ancien Secrétaire de l'UD CGT 76, Daniel Lallier ancien secrétaire de la fédération 76 du PCF, Roland Ricourad Président de l'ARAC

\*sous réserve

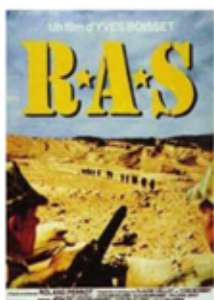


## **LA BOMBE ET NOUS**

**Le Jeudi 28 février - 18 heures**

Débat avec la participation\* de Roland Nivet Président et Marie Claire Jégaden du Mouvement de la paix, Pierre Lebas Vice Président de l'IHS CGT 76, Sandrine Gérard Secrétaire Générale Union Locale CGT du HAVRE

\*sous réserve



## **RAS**

**Le Jeudi 04avril - 18 heures**

Débat avec la participation\* de M Président de L'ARAC Et Roland Ricouard , Dominique Noguère Vice Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme,

FILM SUR LA  
SOLIDARITE  
INTERNATIONALE  
DES  
TRAVAILLEURS

## **SOLIDARITE INTERNATIONALE**

**Le Jeudi 02 Mai -18 heures**

Débat avec la participation \*de Lionel Lerogeron Secrétaire du Comité Régional CGT Normandie , Frédéric Imbrech secteur internationale de la CGT, Alain Lebas Président de TLCVacances

\*sous réserve

## **RESERVATION : IHS CGT 76**

119 cours de la République 76600 Le Havre – Courriel : [ihsctg76@bbox.fr](mailto:ihsctg76@bbox.fr)

**Tél : 06 24 51 12 08 - 0 6 86 80 71 84**

Prix des places 5,50 € sur réservation – sur place 6,50 €

Adhérent IHS CGT 76 : 1 gratuité sur réservation pour les adhérents à jour de cotisation



En partenariat avec  
le **Mouvement de la Paix**  
et l'**Association Républicaine**  
des **Anciens Combattants**







*Alors que défilait à la télévision  
les images de l'entrée au Panthéon  
des dépouilles du couple Veil,  
j'entendais le «Chant des Marais».  
Bouleversant.*



Il me revint alors en mémoire une information que m'avait donnée, voici plusieurs années, Michel Dubosc, homme politique de droite, aujourd'hui décédé. Il avait été prisonnier de guerre en Allemagne. Après la guerre, il avait été président pour le département de la Seine-Maritime de l'association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre. « Ce chant a été composé par un communiste allemand dans les années 30 alors qu'Hitler commençait sa répression féroce ».

J'ai voulu en savoir plus. Alors voilà ce que m'a appris Internet : « Rudolf Oskar Goguel dit Rudi Goguel, né le 21 avril 1908 à Strasbourg (Reichsland d'Alsace-Lorraine) et mort le 6 octobre 1976 à Berlin-Est (RDA), est un résistant allemand pendant la période du nazisme en Allemagne. Comme membre du Parti communiste allemand (KPD), il fut arrêté et déporté. Durant sa détention au camp d'Emslandlager du camp de concentration de Börgermoor, il composa en 1933 dans le Krankenrevier la musique du Chant des Marais (Das Moorsoldatenlied en allemand), qui devint le chant de tous les déportés ».

Mais encore, pour ce qui nous intéresse : « En 1930, il entre au KPD et au RGO (Revolutionäre Gewerkschafts Opposition, syndicat communiste) ; il est licencié en 1932 à cause de son engagement politique au KPD. Après la Machtergreifung des Nazis, il est arrêté et déporté dans le camp de Börgermoor dans l'Emsland ; là-bas, il compose la mélodie du chant des déportés, le Moorsoldatenliedes. Après sa libération en 1934, il entre dans la clandestinité et travaille dans l'illégalité pour le KPD... Le 27 septembre 1934, il est arrêté pour la deuxième fois, torturé et tente alors de se suicider. Dans un procès judiciaire, il est condamné à dix ans de prison pour préparatifs pour haute trahison. Il purge sa peine de 1934 à 1944 dans les pénitenciers de Lüttringhausen, Wolfenbüttel, Celle et Hameln. Après avoir été libéré de sa détention, le 27 septembre 1944, il est repris immédiatement en « détention préventive » et déporté au camp de Sachsenhausen dans le camp de Neuengamme. Ce camp fut évacué début mai 1945 devant l'arrivée des soldats britanniques et l'invasion des forces armées alliées. Les déportés de ce camp furent embarqués sur des bateaux-prisons ancrés dans la baie de Lübeck. Goguel comptait parmi les quelques survivants des bombardements de cette flotte par des avions britanniques le 3 mai 1945. Globalement, sur le « Cap Arcona » et les autres navires, plusieurs milliers de déportés de camp furent entassés et la plupart sont morts au cours de ces bombardements ».

Nouvelle émotion. Plus forte encore.

**André Duroméa a terminé lui aussi son parcours de déporté à Neuengamme** et sur les funestes bateaux de la baie de Lubeck. Lui aussi, par miracle, comme Goguel, s'en est sorti. Il l'écrit, avec force précisions, dans ses mémoires (« André Duroméa raconte : la résistance, la déportation... Le Havre » Edition Messidor – Novembre 1987). C'est hallucinant.

**Ainsi donc, sans se connaître probablement, car André Duroméa ne l'évoque pas dans ses mémoires, les deux antinazis, l'allemand et le français, ont mené le même combat et connu les mêmes périls pour sauvegarder notre vie face au monstre du nazisme.**

Terminons avec une dernière citation. « En 1964, Rudi Goguel est le cofondateur de l'Association des déportés du camp de Neuengamme et entre dans le Comité des résistants antifascistes de la RDA. Son livre sur son expérience à bord du « Cap Arcona » est publié en 1972. Un an plus tard, sa contribution dans le livre collectif « Juden unterm Hakenkreuz (Juifs sous la Croix gammée) » paraît. Goguel meurt le 6 octobre 1976 à l'âge de 68 ans d'une attaque cérébrale et est enterré civilement au cimetière central de Friedrichsfelde dans Friedrichsfelde à Berlin ».